



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Marie Jeanne-Richard
Présidente de l'Unafam

Madame Catherine Vautrin,
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

Fait à Paris, le 31 mai 2024

Objet : Lettre ouverte à l'attention de Madame Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

Assises de la santé de l'enfant : santé mentale des jeunes, "fausse" grande cause du gouvernement ?

Madame la Ministre,

Votre ministère organisait la semaine passée, le vendredi 24 mai, les premières Assises de la santé de l'enfant. Après de nombreux mois d'attente, la feuille de route du Gouvernement a finalement été présentée. Alors que la santé mentale des enfants et des jeunes n'a jamais été aussi préoccupante, alors que ce sujet a été l'objet d'une mobilisation exemplaire des professionnels et des usagers, nous ne pouvons qu'acter et **dénoncer l'absence d'une véritable stratégie nationale** en sa faveur.

Dans notre pays, il est estimé qu'1,6 million d'enfants ont besoin d'un accompagnement sur le plan psychologique-psychiatrique et que seulement la moitié d'entre eux en bénéficient. Le Premier ministre a déclaré pendant son discours de politique générale que la santé mentale des jeunes serait l'une des grandes priorités de son Gouvernement.

Force est de constater que la feuille de route présentée n'apporte pas les réponses attendues et nécessaires face à l'urgence dans laquelle se trouve le secteur de la pédopsychiatrie, afin de :

- garantir l'accès aux soins lors des premiers symptômes ou dans un contexte de crise
- garantir un parcours de soins adapté et sans ruptures lorsque l'enfant est finalement pris en charge.

Au-delà du manquement observé sur les mesures retenues, l'Unafam déplore également le manque de précisions sur les moyens qui seront alloués à la santé mentale des enfants.

Madame la Ministre, nous tenons également à souligner notre étonnement quant à la non-invitation des associations représentatives des familles, malgré leur contribution aux consultations. Les familles sont en première ligne lorsque leurs enfants ou leurs adolescents présentent des symptômes de souffrance psychique. Les parents et proches des enfants sont seuls et désemparés face à ces situations, faute d'un système français capable de répondre à la demande.

L'Unafam et les familles que nous représentons, ne peuvent plus accepter cette absence de volonté politique pour la santé mentale de nos enfants.

Madame la Ministre, nous vous appelons donc à prendre de nouveaux engagements, notamment à l'occasion du CNR santé mentale, afin d'apporter les réponses structurelles nécessaires pour que le droit à la santé de chaque enfant soit enfin respecté.

Marie-Jeanne Richard,
Présidente de l'Unafam


